

Gatovu le 23 Juin 1960.

Ad
J'ai l'honneur de vous expliquer l'histoire
de Kamara. Nous avons été à Busago depuis le 20.
au 22. le 22, nous avons entendu l'affaire de
Ruemera contre Kamara. Kamara a perdu
son procès, donc, il a payé 60 fr. de Jug. et 20 d'ins.
Je termine en vous assurant que Kamara
n'a jamais été en prison.
Vous pourrez le remarquer vous même, car son affaire
a été jugée le 22 juin.

Monsieur l'Administrateur.

Assistent Principal

Le Juge de Chiffre Bukoma-Mu.

Kimioyo François
[Signature]

No 3132	AI.14
DATE	9.7.60
T. J. E. R.	ATAP
VISAS	

